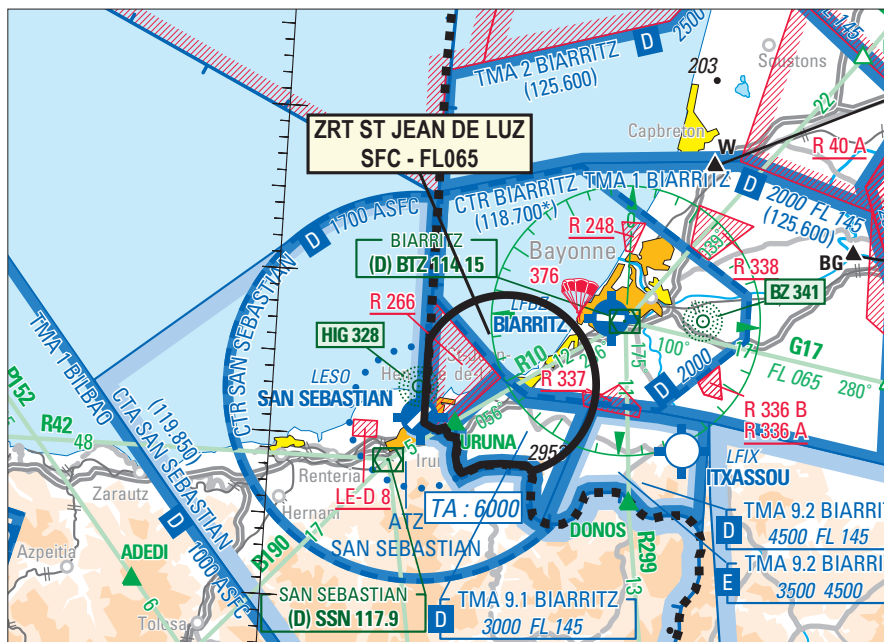


**Objet** : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) à St-Jean-de-Luz dans le cadre d'une manifestation aérienne

**En vigueur** : Du jeudi 24 au dimanche 27 septembre 2020

**Lieu** : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Biarritz Pays Basque LFBZ



Extrait carte SIA « France Sud » édition 2020

ACTIVITÉ
Manifestation aérienne avec participation de la Patrouille de France.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
<b>ZRT activable :</b> 24 SEP : 1400-1800 25 SEP : 1300-1700 27 SEP : 1200-1600

INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de :
Biarritz INFO : 119.175 MHz
Biarritz APP : 125.600 MHz
Biarritz TWR : 118.700 MHz
San Sebastian TWR : 119.850 MHz

GESTIONNAIRE
Biarritz TWR

STATUT
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux portions des espaces aériens contrôlés, et des zones LF-R 266 San Sebastian et LF-R 337 St Pée sur Nivelle avec lesquelles elle interfère.

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte

CONDITIONS DE PENETRATION
<b>CAG / CAM</b> : contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour : - les aéronefs participant aux entraînements ou à la manifestation, - les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, après contact avec Biarritz TWR.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
<b>Limites latérales</b> 43°26'07"N, 001°47'00"W arc horaire de 5.50 Nm de rayon centré sur 43°23'38"N, 001°40'15"W 43°18'26"N, 001°37'47"W frontière franco-espagnole 43°21'00"N, 001°47'00"W 43°26'07"N, 001°47'00"W
<b>Limites verticales</b> SFC / FL065

DISPOSITION COMPLÉMENTAIRE
Les vols IFR pourront être soumis à des régulations ATFM pendant les créneaux d'activation de la ZRT.